



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Emploi des seniors

Question écrite n° 15192

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques appelle l'attention de M. le ministre du travail et des solidarités sur la place des travailleurs seniors dans le monde professionnel et sur les difficultés rencontrées par de nombreuses personnes souhaitant poursuivre une activité après 60 ans. Alors que l'allongement des carrières constitue désormais une réalité pour de nombreux Français, plusieurs constats mettent en évidence un taux d'emploi des seniors encore inférieur à celui observé dans plusieurs pays européens. Pourtant, les travailleurs expérimentés représentent un atout important pour les entreprises et les administrations, notamment par leur expérience, leur capacité de transmission des compétences, leur connaissance des organisations et leur contribution à la cohésion des équipes. De nombreux acteurs soulignent ainsi l'intérêt de développer davantage les dispositifs favorisant le maintien dans l'emploi des salariés seniors, l'adaptation des conditions de travail, l'accès à la formation tout au long de la vie professionnelle ainsi que la lutte contre les discriminations liées à l'âge. Plusieurs exemples européens montrent également que des politiques publiques volontaristes peuvent contribuer à mieux valoriser l'expérience professionnelle et à encourager la poursuite d'activité des travailleurs expérimentés. Dans ce contexte, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend poursuivre ou renforcer afin de favoriser l'emploi des seniors, de mieux accompagner les parcours professionnels après 60 ans et de valoriser pleinement l'expérience acquise tout au long de la vie active.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15192

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Travail et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2026](#), page 4378